

Aide-mémoire pour les agents de santé: **protégez-vous et vos patients de la grippe**



Si vous êtes agent de santé, vous courez davantage le risque d'être exposé à la grippe que la population générale.

L'incidence de la grippe chez le personnel soignant et les adultes en bonne santé a fait l'objet d'une comparaison dans le cadre d'une étude systématique. Elle est en fait nettement plus élevée chez les agents de santé. Une autre étude révèle que lors des flambées épidémiques, 10 à 59 % des agents de santé soignant les patients souffrant de la grippe dans les services de santé sont infectés par le virus. Ceux travaillant dans les unités d'urgence et en clinique sont les plus à risque et, de tous les agents de santé, ce sont les infirmiers qui sont les plus exposés au virus.

Une fois que vous avez contracté la grippe, vous pouvez la transmettre à vos patients.

Les études montrent que les agents de santé peuvent transmettre la grippe aux patients, qui peuvent être particulièrement vulnérables aux complications. Il s'agit en fait de l'une des principales sources d'infection pour les patients dans le cadre des soins de santé. La grippe s'avère particulièrement indésirable chez les nourrissons, les personnes âgées et les personnes souffrant d'affections immunosuppressives ou d'autres maladies chroniques. Certains patients peuvent présenter des complications mortelles, et l'on a rapporté des cas de décès dus à la grippe dans les unités de soins intensifs néonataux et d'oncologie pédiatrique après la transmission du virus par le personnel soignant.

Le dévouement des agents de santé explique pourquoi ils viennent souvent travailler quand ils sont malades, ce qui accroît le risque de transmission.

Une enquête réalisée en Californie (États-Unis) a permis de démontrer que 1 agent de santé sur 3 contracte la grippe pendant la saison grippale, et que 3 de ces soignants sur 4 s'occupent des patients lorsqu'ils sont malades. Selon une étude réalisée à Glasgow (Royaume-Uni), la moitié des agents de santé atteints de la grippe ne se rendent pas compte qu'ils sont en fait infectés par le virus. La vaccination permet de travailler l'esprit tranquille dans la mesure où l'on est moins susceptible de contaminer les patients vulnérables.

Lorsque les agents de santé sont en congé de maladie, les soins aux patients peuvent en souffrir.

Les pénuries de personnel peuvent avoir un effet négatif sur les soins aux patients. Le manque d'infirmiers dans les unités de soins intensifs peut augmenter la mortalité. Malgré tout, les taux de vaccination restent faibles chez les agents de santé.

L'OMS recommande que tous les agents de santé soient vaccinés contre la grippe saisonnière en automne.